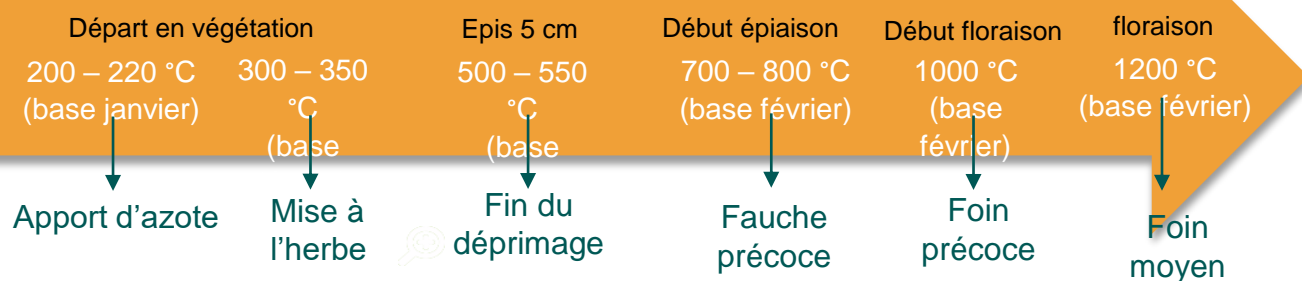


31 Calendrier fourrager



Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	121	402
Chateau-Chinon	598	165	347
Clamecy	215	90	407
Dun les Places	598	166	324
Lormes	485	117	399
Luzy	300	130	386
Montigny en Morvan	285	129	378
Nevers	175	102	399
Prémery	260	135	383

La chaleur de la semaine dernière a fait bondir les sommes de températures : 70 à 85°C cumulés sur l'ensemble du département. Cette douceur s'est traduite par une accélération de la pousse d'herbe ces derniers jours. Les conditions étaient idéales pour lâcher des animaux et, à l'exception du Morvan, la mise à l'herbe a bien démarré dans le département. Elle va maintenant être mise en pause en attendant le retour des conditions printanières.

Les vulpins épiant dans le sud du département, signe que les 400°C base 1^{er} février sont maintenant atteints.

Situation météo au 27 mars 2022 d'après données MétéoFrance

Mesures d'herbe : une pousse qui s'accélère...avant un coup d'arrêt

Région fourragère	Puisaye	Plateaux de Bourgogne	Nivernais	Grand Bazois	Morvan	Entre Loire et Allier					
Commune	St Amand en Puisaye	Cuncy les Varzy	St Aubin les Forges	Crux la Ville	Fertrève	Empury	Millay	Moux en Morvan	St Pierre le Moutier	Luthenay-Uxeloup	Lucenay les Aix
28/03/2022	7,8	6,5		5,71		6,65		4,1	6		
29/03/2022			6		5,4		6,3			7,9	7,1

Hauteurs d'herbe moyennes mesurées sur les prairies permanentes suivies, semaine 13

Les mesures de hauteurs d'herbe effectuées sur prairies permanentes en début de semaine ont progressé de 1 à 2 cm sur l'ensemble des parcelles en suivi sur le département. Ces hauteurs traduisent une production d'herbe moyenne comprise entre 30 et 70 kg de matière sèche par hectare et par jour. C'est une pousse supérieure à la semaine précédente (1 cm maximum), permise par la hausse des températures. Celle-ci a néanmoins été pénalisée par les gelées matinales, le vent d'est et le manque d'eau. Le retour du froid va marquer un coup d'arrêt dans la pousse qui devrait repartir dès la retour de la douceur.



■ Gérer son pâturage de printemps – quand changer de parcelle ?

Dans le bulletin de la semaine dernière, nous avons abordé l'importance de faire pâturer l'herbe entre 15 cm (herbe à mi-botte) et 5 cm (herbe au talon) de manière à offrir aux animaux une nourriture riche sans compromettre le potentiel de repousse. Ce sont donc les hauteurs d'herbe des différents paddocks qui doivent dicter le changement. Pour éviter tout surpâturage, le temps de séjour sur un même paddock doit être de maximum 8 jours. Si au bout de 8 jours, la quantité d'herbe disponible dans le paddock est toujours conséquente, c'est que celui-ci est trop grand. Un redécoupage est alors nécessaire (ou alors prévoir de ramener des animaux pour augmenter le chargement).

Le changement de paddock doit être dicté par la hauteur d'herbe d'entrée des paddocks disponibles, de manière à ne pas entrer au-delà de 15 cm.

C'est la maîtrise du premier cycle d'exploitation de l'herbe qui conditionne la réussite du pâturage de toute la campagne



■ Surveiller la présence de tiques

Au pâturage, les bovins sont exposés aux tiques. Ces parasites sont vecteurs de maladies infectieuses qui peuvent parfois être mortelles (piroplasmose, fièvre Q, erlichiose, anaplasmose,...).

Des tiques ont déjà été repérées sur les premiers animaux sortis. Inspectez vos animaux, parlez en avec votre vétérinaire !

Où détecter les tiques sur vos bovins ?

Les tiques (larves et nymphes adultes) se trouvent le plus souvent à ces endroits :

